

Être résistant en Vercors : « Le journal de Paul »



Par petits groupes



1h30



Inclus dans le tarif d'entrée



Toute l'année

Un accompagnateur requis par groupe

Objectifs pédagogiques

- Aborder l'histoire de la Résistance en Vercors par un exemple fictif : le jeune résistant Paul
- Croiser documents d'archives et témoignage (fictif)

Déroulé

- Par petits groupes, les élèves se voient remettre une sacoche contenant un exemplaire du journal intime de Paul, qu'ils pourront lire en parallèle de leur visite du Mémorial.
- Des boîtes contenant des documents d'archives sont disséminées dans le Mémorial.
- Pour chacune des pages rédigées par Paul, les élèves sont invités à retrouver la boîte d'archive correspondant à la date du jour de la rédaction du journal. Ils découvrent ainsi un document d'archive illustrant le récit de Paul.
- Au dos de ces documents, un mot... Les élèves pourront conserver un exemplaire de chaque document dans leur sacoche jusqu'à la fin de leur visite. En les combinant, ils pourront reconstituer une phrase essentielle pour l'histoire de la Résistance en Vercors.

Liens avec les programmes scolaires

- **Histoire** : Construire des repères historiques / La France des guerres mondiale à l'Union Européenne (CM2) / La France défaite et occupée, la Résistance (3^e)
- **Enseignement moral et civique** : Les valeurs constitutionnelles de la République et de la démocratie / La notion d'engagement / Le respect des consignes et règles du Mémorial



Le journal de Paul



Les documents

Chaque page du journal intime de Paul est mise en regard avec un document, qu'il sera possible d'étudier plus longuement en classe. À cet effet, voici la liste des documents qui accompagnent le jeu pédagogique « Le Journal de Paul ».



Doc. 1 : Une du journal de Paris-Soir du 4 septembre 1939, annonçant l'entrée en guerre de la France.



Doc. 2 : Exode de civils français sur une route de campagne. Cliché datant du 1er juin 1940.



Doc. 3 : Affiche de Londres. Ce document, surtout diffusé parmi les français de Londres, reprend les éléments principaux de l'appel du Général de Gaulle.



Doc. 4 : Résistez. Tract de la Résistance Française. 1940-1943.

Le journal de Paul



FEUILLE VALABLE DU 18 NOVEMBRE 1940 AU 31 DÉCEMBRE 1940 (No)

II		PAIN ou FARINE						J2 et A	
N° 38		Pour l'achat de la FARINE, 100 grammes de pain valent 80 grammes de farine ou 100 grammes de pâtes alimentaires fraîches.						T et C	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	
50	50	50	50	50	50	50	50	50	
GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	GRAMMES	

Doc. 5 : Tickets de rationnement.

ÉTAT FRANÇAIS
PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
SERVICE
ORDRE DE DÉPART
du Travail obligatoire

A Monsieur Paul DUPRE
domicilié à Romans-sur-Isère

En application de la Loi du 16 février 1943, vous devez accomplir une période de travail obligatoire : vous êtes désigné pour faire partie du contingent appelé à travailler en Allemagne.

Vous devez vous présenter muni de vos cartes d'alimentation et de textile, le 14 MARS 1943 Mars, à 8 h., 10 h., 12 h., 14 h. très exactement :

à GRENOBLE, au Groupe Scolaire, 9, Cours Jean-Jaurès, si vous habitez l'arrondissement de GRENOBLE ou de La TOULLE-DU-PIN,
à VIENNE, Ecole du Boulevard de la République, si vous habitez l'arrondissement de VIENNE, pour y remplir les formalités de départ qui auront lieu le jour même.

- remise du contrat de travail,
- encaissement de la prime de 1.000 frs destinée à couvrir les frais de déplacement et indemnité de vêtements et chaussures qui doivent être en bon état.

Vous devez emporter, pour votre séjour en Allemagne, les vêtements, sous-vêtements, couvertures, objets individuels, etc.

Des sanctions très graves sont prévues contre les jeunes gens qui ne se soumettront pas à ce Service obligatoire.

Sur présentation du présent ordre à votre employeur, vous obtiendrez le règlement de votre salaire et du montant des congés payés auquel vous pouvez avoir droit.

27 MARS 1943
Pour le Préfet de l'Isère :
Le Conseiller de Préfecture, délégué.

Doc. 6 : Convocation de Paul au STO. Document créé à partir d'un ordre de départ délivré par la préfecture de l'Isère.

ÉTAT FRANÇAIS
CARTE D'IDENTITÉ N°

Nom : Mardand
Prénoms : Henri Pierre Gilles
Domicile : Valence
Profession : Bûcheron
Né le : 24 septembre 1920
à Valence Dépt Drôme
fil de Anne
et de Pierre Mardand
Nationalité Française
Signature du titulaire.

Photographie

Embossage

TIMBRE FISCAL
13 FRANCS

SIGNALEMENT

Taille 1 m. 73
Visage ronde
Teint pâle
Cheveux châtain
Moustache
Front découvert
Yeux noir
Nez ratonné, moyen
Bouche normale
Menton ronde
Signes particuliers

Changements de Domicile

Timbre humide

Timbre humide

27 FÉV 1943
POLICE REGIONALE D'ETAT DE
L'Isère
Commissionnat. de police
Commissionnat. de police

Doc. 7 : Fausse carte d'identité de Paul. Créée à partir d'une carte d'identité réalisée à Lyon en 1943.



Doc. 8 : Photo de maquisards du Camp n°6, situé à Vassieux-en-Vercors.

Le journal de Paul



Le Code Morse

Lettres

a	· · · · ·	é	· · · · · · · · ·	k	· · · · · · ·	p	· · · · · · · · ·	v	· · · · · · · · · · ·
b	· · · · · · · · ·	f	· · · · · · · · · ·	l	· · · · · · · · ·	q	· · · · · · · · · ·	w	· · · · · · · · · · ·
c	· · · · · · · · · ·	g	· · · · · · · · · ·	m	· · · · · · · · ·	r	· · · · · · · · · ·	x	· · · · · · · · · · ·
d	· · · · · · · · ·	h	· · · · · · · · · ·	n	· · · · · · · · ·	s	· · · · · · · · · ·	y	· · · · · · · · · · ·
e	· · · · · · · · ·	i	· · · · · · · · ·	o	· · · · · · · · ·	t	· · · · · · · · · ·	z	· · · · · · · · · · ·
		j	· · · · · · · · · ·	u	· · · · · · · · ·				

Chiffres		Chiffres abrégés	
1	· · · · · · · · ·	1	· · · · ·
2	· · · · · · · · · ·	2	· · · · · · ·
3	· · · · · · · · · ·	3	· · · · · · · · ·
4	· · · · · · · · · ·	4	· · · · · · · · ·
5	· · · · · · · · · ·	5	· · · · · · ·
		6	· · · · · · · · ·
		7	· · · · · · · · ·
		8	· · · · · · · · ·
		9	· · · · · · · · ·
		0	· · · · · · · · ·

Dans les répétitions d'office, lorsqu'il ne peut y avoir de malentendu du fait de la coexistence de chiffres et de lettres ou de groupes de lettres, les chiffres doivent être transmis au moyen des signaux abrégés.

Signes de ponctuation et autres

Point	· · · · · · · · · ·	Double trait	· · · · · · · · · ·
Virgule	· · · · · · · · · ·	Compris	· · · · · · · · · ·
Deux points	· · · · · · · · · ·	Erreur	· · · · · · · · · ·
Point d'interrogation (1)	· · · · · · · · · ·	Croix (4)	· · · · · · · · · ·
Apostrophe	· · · · · · · · · ·	Invitation à transmettre	· · · · · · · · · ·
Trait d'union ou tiret	· · · · · · · · · ·	Attente	· · · · · · · · · ·
Barre de fraction	· · · · · · · · · ·	Fin de travail	· · · · · · · · · ·
Parenthèses (2)	· · · · · · · · · ·	Signal de commencement (5)	· · · · · · · · · ·
Souligné (3)	· · · · · · · · · ·	Signal séparatif (6)	· · · · · · · · · ·

(1) Point d'interrogation ou demande de répétition de transmission non comprise.
 (2) Avant et après les mots.
 (3) Avant et après les mots ou le membre de phrase.
 (4) Croix ou signal de fin de télégramme ou de transmission.
 (5) Commencement de toute transmission.
 (6) A utiliser pour la transmission des nombres fractionnaires (entre la fraction ordinaire et le nombre entier à transmettre) et des groupes formés de chiffres et de lettres entre les groupes de chiffres et de lettres.

Lettres et signaux facultatifs

ä	· · · · · · · · ·	ch	· · · · · · · · ·	ö	· · · · · · · · ·
à ou ä	· · · · · · · · ·	ñ	· · · · · · · · ·	ü	· · · · · · · · ·

Ces lettres et signaux facultatifs peuvent être employés, exceptionnellement, dans les relations entre pays qui les acceptent.

ESPACEMENT ET LONGUEUR DES SIGNES

a) Un trait est égal à trois points.
 b) L'espace entre les signaux d'une même lettre est égal à un point.
 c) L'espace entre deux lettres est égal à trois points.
 d) L'espace entre deux mots est égal à cinq points.



Doc. 10 : Panneau «ici commence le pays de la Liberté». Image issue du documentaire *Au coeur de l'orage*, réalisé par Jean-Paul Le Chanois (sorti en 1948).

Doc. 9 : Alphabet du code morse. Code principalement utilisé par les militaires lors de leur transmissions.



26 - Grenoble: la préfecture et les maquisards, 22 août 1944.

Doc.11 : Photo des maquisards à Grenoble, place de Verdun, le 22 août 1944.